

LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAGUAY

MOT DE LA MAIRESSE

Je suis fière de présenter à la population de Lac-Saguay la *Politique de la famille et des aînés* de la municipalité et le plan d'action qui en découle. À mon avis, cette politique et ce plan d'action contribueront de manière importante au bien-être de notre communauté.

Ils sont les fruits d'une consultation à laquelle vous avez participé en très grand nombre. Près du tiers des 210 foyers que compte la municipalité a accepté de répondre au sondage que nous vous avons soumis au cours de l'été 2014. Des rencontres ont aussi été réalisées avec des aînés et des jeunes de notre communauté afin de mieux connaître leurs besoins particuliers. Enfin, un comité de pilotage représentatif de la population a orienté et enrichi le contenu de la politique à toutes les étapes de son élaboration.

Cette démarche nous a permis de mieux connaître la situation actuelle des familles et des aînés de notre communauté, d'identifier certains besoins, de fixer des priorités et d'établir un plan d'action réaliste, à la mesure de nos compétences et de nos moyens. Un suivi attentif de sa mise en œuvre est prévu et nous permettra d'en évaluer les retombées et, au besoin, d'apporter les ajustements nécessaires. Enfin, les grandes orientations et les valeurs retenues dans la présente politique nous rappelleront de toujours placer le bien-être des familles et des aînés au centre des décisions et des actions de la municipalité.

Je remercie vivement les citoyens et citoyennes qui ont collaboré en grand nombre à l'élaboration de la *Politique de la famille et des aînés*, les membres du comité de pilotage qui n'ont ménagé aucun effort et mes collègues du Conseil municipal pour l'ouverture et le souci du bien-être collectif dont ils ont fait preuve.

Francine Asselin-Bélisle,
mairesse

L'ABOUTISSEMENT D'UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Une initiative du conseil municipal

Le projet d'élaboration d'une politique de la famille et des aînés a été initié par le conseil municipal au printemps de 2014. Celui-ci a alors confié la responsabilité du dossier à la mairesse, Mme Francine Asselin-Bélisle, et constitué un comité de pilotage chargé de préparer un projet devant lui être soumis au début de 2015.

La composition et le mandat du comité de pilotage

Outre la mairesse, responsable du dossier, les personnes suivantes ont accepté de participer au comité de pilotage:

- Mme Cynthia Desjardins, organisatrice communautaire au CSSS Antoine-Labelle, à titre de personne-ressource;
- M. Jean-Claude Giguère de la Table régionale des aînés des Laurentides, à titre de personne-ressource;
- M. Vincent Mainville, conseiller municipal de Lac-Saguay;
- M. Marcel Dubé, conseiller municipal de Lac-Saguay;
- Mme Mireille Decelles, résidente et représentante des aînés;
- Mme Sonia Pilon, résidente et représentante de la famille;
- Mme Caroline Larouche, résidente et représentante de la famille;
- Mme Johanne Trudel, résidente et représentante des loisirs;
- M. Michel Patenaude, résident et représentant des aînés.

Les tâches accomplies par le comité ont été les suivantes:

- réalisation du sondage et de consultations diverses;
- diagnostic des principaux enjeux et des besoins concernant les familles et les aînés;
- identification des actions à mettre en œuvre;
- préparation d'un projet de politique et de plan d'action soumis pour approbation au conseil de la municipalité.

La consultation de la population

Un sondage a été réalisé au cours des mois de juin et juillet 2014. Sur les 210 foyers que compte la municipalité, 64 ont répondu au sondage, ce qui représente un taux de réponse assez exceptionnel de 30%. Ces 64 foyers regroupent 134 des quelque 400 résidents permanents de la municipalité.

L'objectif principal de l'exercice était d'obtenir l'avis de la population sur certaines questions présentant un rapport avec une politique de la famille et des aînés. En

raison du nombre de réponses obtenues et d'un profil des répondants correspondant assez bien à la réalité démographique de la municipalité, il y a tout lieu de croire que l'éclairage qu'il a apporté s'avère assez juste et assez représentatif.

En octobre 2014, des membres du comité de pilotage ont rencontré des personnes âgées de la municipalité. Participaient à cette rencontre mesdames Paula Calvert, Francine Painchaud, Nicole Rowan et Denise Julien ainsi que messieurs Georges Bélisle et Pierre Roy. Mesdames Francine Asselin et Mireille Decelles ainsi que messieurs Marcel Dubé et Michel Patenaude représentaient le comité de pilotage. L'objectif de la rencontre était d'obtenir l'opinion des aînés concernant les orientations de la politique en préparation et l'ébauche d'un plan d'action.

En décembre 2014, à l'occasion de la fête de Noël des enfants, une trentaine de jeunes et leurs parents, représentant une quinzaine de familles, ont été consultés de manière informelle au sujet de leurs attentes.

Dans l'établissement du diagnostic concernant les familles et les aînés, le comité a aussi utilisé des données tirées des recensements 2006 et 2011 de Statistique Canada et du *"Diagnostic territorial 2013 - Bilan des enjeux de développement"*, réalisé par la MRC d'Antoine-Labelle. Un inventaire des infrastructures et des services actuellement disponibles dans la municipalité a aussi été réalisé. Enfin, le comité s'est donné un cadre général de travail inspiré de politiques de la famille et des aînés adoptées par d'autres municipalités et des idées apportées par ses membres.

POURQUOI UNE POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS?

Le conseil de la municipalité a jugé nécessaire de se doter d'une telle politique parce que, à son avis, les familles et les aînés sont au cœur de la vie d'une communauté. Il importe de reconnaître ce fait officiellement, d'en faire partager la conviction par l'ensemble de la communauté, de s'en inspirer en permanence dans la prise de décision et de développer une vision commune des enjeux. Une politique et un plan d'action concret constituent certainement des moyens privilégiés pour atteindre ces objectifs.

La famille

La famille moderne présente de nombreux visages. Qu'elle soit traditionnelle, reconstituée, monoparentale, élargie, adoptive, unie par le mariage ou non, quelle que soit sa forme, elle demeure une famille du simple fait qu'elle est un lieu où se perpétue la vie. La famille offre un cadre où sont partagés amour et affection, où les valeurs et la vision du monde se transmettent et où sont dispensées la protection et la sécurité nécessaires au développement

harmonieux des personnes. Dans la mesure où la santé et le bien-être des familles leur permettent de bien assumer ces rôles, celles-ci sont un gage de bonheur, de prospérité et de paix dans la communauté. Il est donc essentiel d'en prendre le plus grand soin.

Les aînés

Les aînés ont vécu de nombreuses expériences et en ont généralement tiré de précieuses leçons. De ce fait, ils ont certes mérité qu'on écoute leurs conseils, mais aussi et surtout, qu'on leur permette en toute liberté de continuer à mener une vie active et utile au sein de la communauté aussi longtemps qu'ils le souhaiteront. Les aînés ont aussi beaucoup donné. Hier encore, ils étaient ceux qui nourrissaient et protégeaient les adultes d'aujourd'hui. Quand leurs forces commencent à décliner, quand tout devient un peu plus difficile, il revient en partie à la communauté de contribuer à leur faciliter la vie tout en respectant leurs désirs et leur fierté.

Un rôle possible pour la municipalité

La municipalité de Lac-Saguay croit fermement qu'elle peut contribuer utilement, dans le cadre de ses compétences et avec les moyens dont elle dispose, au bien-être des familles et des aînés. Bien sûr, une communauté de quelque 450 habitants ne dispose pas des moyens d'une grande ville. Mais il n'est pas dit qu'avec un peu d'imagination et beaucoup de cœur, nous ne puissions ensemble vraiment faire une différence. Après tout, si nous sommes un petit village, nous sommes aussi une grande famille.

L'ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

L'objectif général de la politique est de favoriser par tous les moyens dont dispose la municipalité la qualité de vie et le bien-être des familles et des aînés. Cet objectif mérite cependant d'être précisé quelque peu.

Les domaines visés par la politique

En tant qu'expression de la volonté du conseil municipal, la politique constitue une reconnaissance très claire de l'importance des familles et des aînés dans notre communauté. Mais il faut bien prendre garde de ne pas faire d'une politique de la famille et des aînés un fourre-tout contenant une liste de mesures certes souhaitables, mais malheureusement irréalisables parce qu'elles dépasseraient le champ ou les moyens d'action de la municipalité. Il importe donc de demeurer dans les limites des compétences de la municipalité et des capacités de notre communauté.

C'est pourquoi la présente politique se limite aux domaines suivants à l'égard desquels la municipalité pense être en mesure d'intervenir efficacement:

- la communication entre la municipalité et les citoyens et citoyennes;
- l'offre de services en matière de sports, culture, loisirs et vie communautaire;
- le soutien aux organismes bénévoles et communautaires et la collaboration avec ceux-ci dans l'établissement de services destinés aux familles et aux aînés;
- la sécurité sur le territoire de la municipalité;
- le maintien de la qualité de l'environnement et des équipements municipaux;
- l'accessibilité à l'habitation pour les familles et pour les aînés;
- en collaboration avec les services de santé et services sociaux, la sensibilisation et le soutien à des programmes favorisant de saines habitudes de vie.

Un plan d'action réaliste et suivi de près

Dans chacun de ces domaines, il est possible de proposer des actions précises à réaliser et susceptibles d'améliorer le bien-être des familles et des aînés. La présente politique a donc aussi pour objectif de donner naissance à un plan d'action devant d'abord être réalisé dans un échéancier de trois ans. Un suivi annuel de sa mise en œuvre devra être assuré afin de mesurer le degré d'atteinte des objectifs et d'apporter les correctifs nécessaires le cas échéant. Une mise à jour du plan d'action sera aussi proposée annuellement au conseil municipal par un comité constitué à cette fin. Le plan d'action aura donc ainsi un caractère évolutif, ce qui lui permettra d'être adapté régulièrement et de répondre le mieux possible à de nouveaux besoins.

Les valeurs qui justifient et orientent la politique

Le portrait de notre communauté présenté dans la section suivante constitue un outil essentiel afin de nous guider dans le choix des actions à privilégier dans le plan d'action. Mais au-delà de l'identification des besoins, certaines valeurs inspirent toute cette démarche, la guident et lui confèrent son sens. Celles que le conseil municipal a retenues pour le guider dans l'élaboration du plan d'action sont les suivantes:

- **la solidarité** nécessaire entre les membres de notre communauté;
- **l'ouverture et la souplesse** souhaitables à l'égard d'une diversité de besoins et de réponses possibles;
- **la collaboration et la franchise** entre tous les acteurs participant à la préparation et à la réalisation du plan d'action;

- **la participation** du plus grand nombre possible (individus et organismes);
- **le développement durable et le respect de l'environnement**, en tant que préoccupations constantes.

Ces valeurs ont été retenues parce que, d'une part, leur respect est une condition du succès de la politique et parce que, d'autre part, elles sont apparues représentatives de ce à quoi nous aspirons collectivement.

UN PORTRAIT DE NOTRE MILIEU

Notre municipalité compte environ 450 résidents permanents répartis dans un peu moins de 220 foyers. Environ 225 autres sont occupés par des villégiateurs. Durant la saison estivale, la population se situe autour de 850 personnes. Deux caractéristiques de la population doivent attirer l'attention de manière particulière dans le cadre de la présente politique:

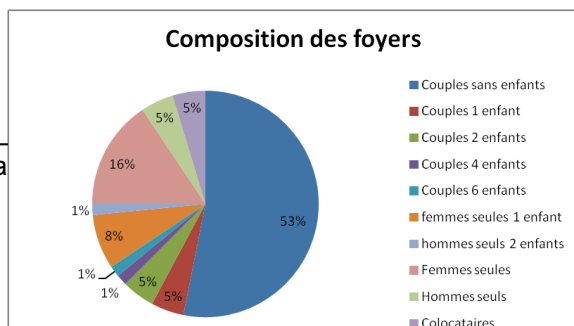
- **La population ne cesse de vieillir.** En 2006, l'âge médian était de 52,1 ans; en 2011, il était de 55,8 ans. Cinquante-huit pour cent de la population avait plus de 50 ans et 24% (1 résident sur 4), plus de 65 ans.
- **Les familles avec enfants sont peu nombreuses.** Sur 135 couples, seulement 40 avaient des enfants vivant avec eux. Cette situation se traduit d'ailleurs par le petit nombre d'enfants de moins de 14 ans dans la municipalité. En 2011, ils comptaient pour 10% de la population seulement (environ 40).

Ces deux constats orientent le plan d'action de manière prioritaire dans deux directions. D'une part, afin de rétablir un équilibre démographique ou, à tout le moins, de ralentir une tendance marquée au vieillissement de notre population, il est nécessaire d'adopter des mesures qui favoriseront l'arrivée de jeunes familles. D'autre part, il est certain que la proportion élevée d'aînés à la retraite résident dans la municipalité constitue une tendance lourde, d'ailleurs présente dans l'ensemble de la MRC Antoine-Labelle. Cette situation crée des défis particuliers auxquels le plan d'action doit s'attaquer.

Quelques données tirées du sondage

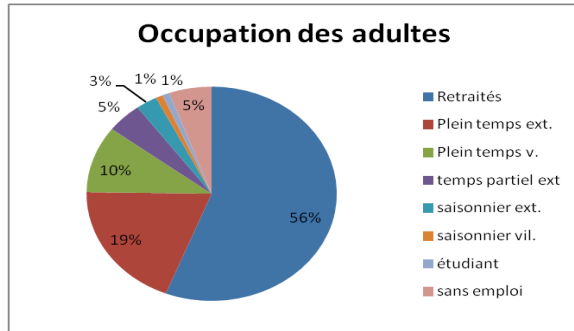
Le sondage réalisé auprès de la population et les quelques consultations plus ciblées ont par ailleurs permis de mieux saisir certaines caractéristiques de la population et de préciser certains besoins et certaines attentes relativement aux constats qui viennent d'être énoncés. Voici quelques éléments qui retiennent l'attention:

Politique de la famille et des aînés de la municipa

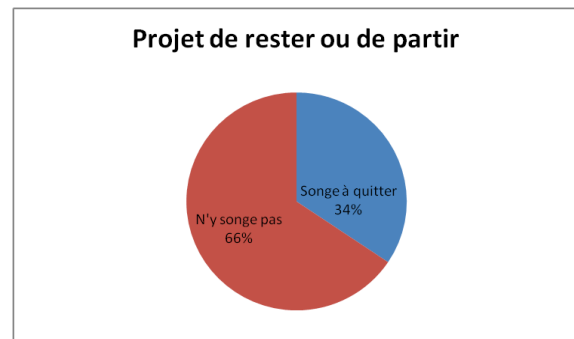


- **Le nombre de personnes vivant seules est important** (21% des répondants au sondage). Ce groupe est largement constitué d'aînés.

- **Les retraités constituent un groupe très important.**



- **Une majorité est très attachée au lieu de résidence.**



Parmi les raisons de rester, dans l'ordre décroissant de leur fréquence:

- ✓ On est bien ici! (13)
- ✓ Les gens sont proches et sympathiques (8)
- ✓ Ma famille est établie ici (7)
- ✓ C'est tranquille (4)
- ✓ La nature est belle (4)
- ✓ Je m'y sens en sécurité (1)
- ✓ Mon emploi est ici (1)
- ✓ À mi-chemin entre Labelle et Mont-Laurier, lieu de travail des deux membres du même couple (1)

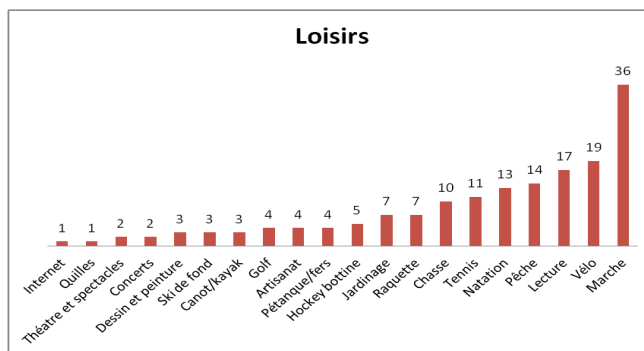
Parmi les raisons de quitter la municipalité, les motifs principaux varient selon l'âge des répondants. Les plus jeunes sont davantage préoccupés par l'emploi alors que les plus âgés le sont par la disponibilité des services. Dans un ordre décroissant de fréquence:

- ✓ Le vieillissement, la détérioration de la santé et l'éloignement des services (11)

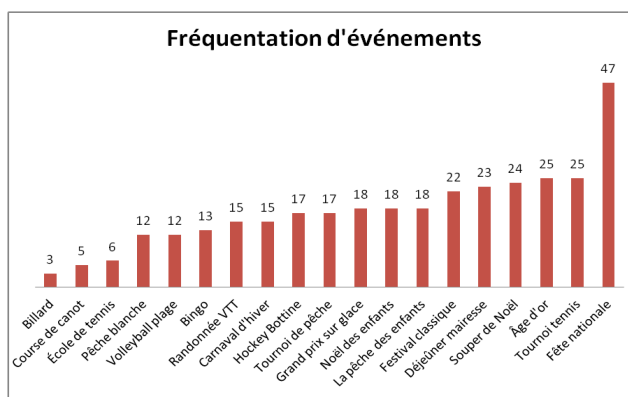
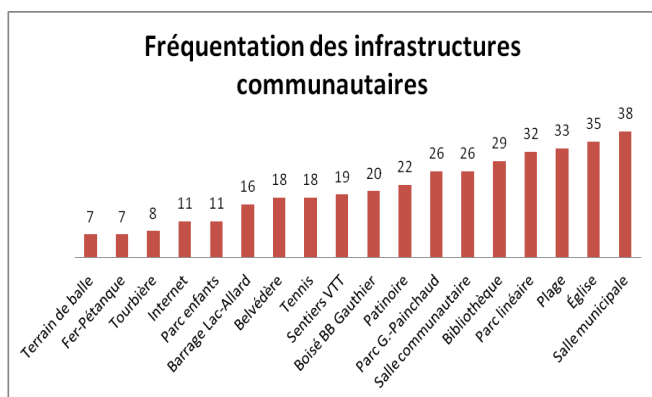
- ✓ Difficulté à trouver du travail (4)
- ✓ Problèmes de transport (3)
- ✓ Isolement (3)
- ✓ Coût du transport pour se rendre au travail (1)
- ✓ Pas de service de garde d'enfant (1)
- ✓ Hiver difficile (1)
- ✓ Pas d'internet (1)

- **Soixante-cinq pour cent des répondants ont indiqué qu'ils souhaiteraient habiter une résidence adaptée dans la municipalité si elle était offerte et pouvait répondre à leurs besoins.**

- **Les loisirs les plus pratiqués sont les suivants:**

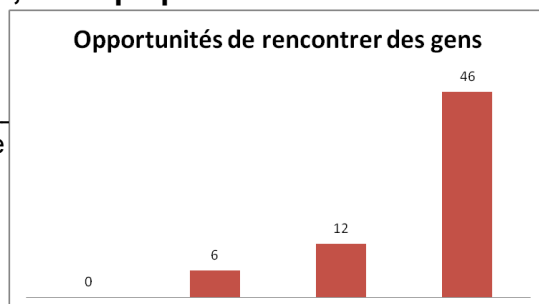


- **Les deux tableaux suivants indiquent toute l'importance que prennent les infrastructures et l'organisation d'événements communautaires.**

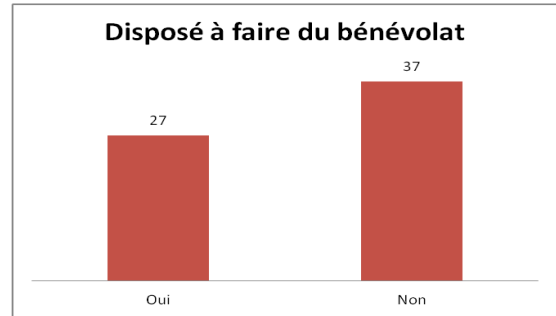
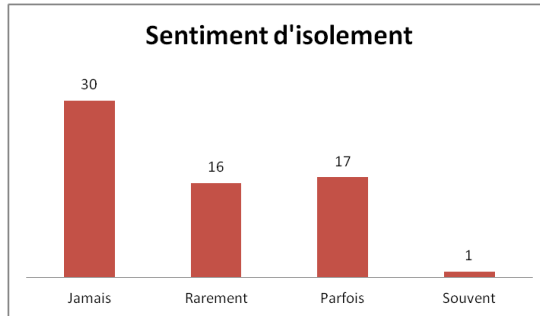


- **Six parents disent qu'ils utiliseraient de préférence un service de garde dans la municipalité s'il était offert. Quatre personnes le feraient à temps complet et une autre, à temps partiel.**

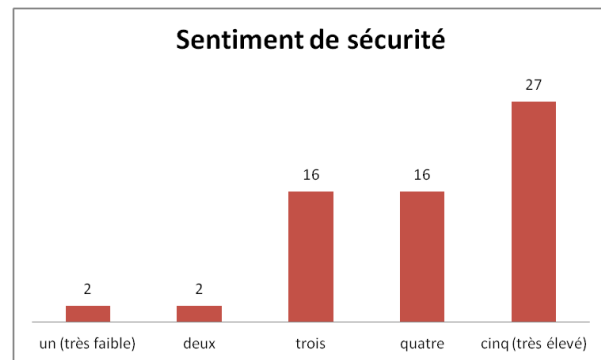
Politique de la famille et des aînés de la municipalité de



- **Des 64 foyers ayant participé au sondage, la grande majorité, tel que l'indique les deux tableaux suivants, considère avoir une vie sociale satisfaisante. On constate aussi, dans le troisième tableau une assez grande ouverture au bénévolat.**



- **Le sentiment de sécurité est élevé, la sécurité routière et des piétons ainsi que la piste cyclable constituant les deux sujets de préoccupation de loin les plus importants**



- **La connaissance d'un service de transport commun inter municipal est faible et son utilisation quasi nulle. Les commentaires concernant le covoiturage indiquent que cette question laisse les gens quelque peu perplexes. Ça semble compliqué dans l'esprit de plusieurs en raison des difficultés d'agencement des horaires, du risque d'allongement de la durée des courses, du partage des coûts, de la sécurité, etc.**
- **À des questions ouvertes s'adressant de manière particulière aux aînés, ces besoins ont été signalés par les répondants:**
 - ✓ le besoin de transport pour les courses ou les rendez-vous est exprimé à 7 reprises;
 - ✓ le besoin d'une aide pour les repas est soulevé 3 fois;
 - ✓ le besoin d'un soutien moral ou d'une forme de compagnonnage est exprimé 4 fois;
 - ✓ une aide pour le ménage ou l'entretien de la maison et du terrain est souhaitée à 3 occasions;

- ✓ le besoin de soins infirmiers à domicile est soulevé 1 fois.

Une préoccupation majeure exprimée par les aînés

Lors de la rencontre du 20 octobre, les aînés ont exprimé leurs préoccupations et offert quelques suggestions concernant l'ébauche de plan d'action qui leur avait été soumis.

Concernant la transmission d'informations sur les programmes et services de soutien disponibles, ils ont insisté sur l'insuffisance de la seule transmission de feuillets d'information. Très souvent, les personnes vieillissantes ont de la difficulté à bien comprendre l'information qui leur est ainsi transmise. Même quand ce n'est pas le cas, elles se sentent souvent démunies ou inquiètes au moment d'entreprendre des démarches. Il importe donc d'offrir un service de personne ressource afin d'assurer que l'information transmise est bien comprise et afin d'offrir, quand c'est nécessaire, un accompagnement dans les démarches de demande de services.

Quelques attentes exprimées par nos jeunes et leurs parents

Lors de la consultation informelle réalisée en décembre 2014, les jeunes et leurs parents ont généralement exprimé leur grande satisfaction à l'égard des services qui leur sont offerts par la municipalité. Ils n'ont pas, pour autant, manqué de faire quelques suggestions dignes d'être retenues.

Ainsi, on a suggéré d'organiser en parallèle à certains événements s'adressant aux adultes des activités spécialement destinées aux jeunes enfants. En raison de la fréquentation importante de la plage municipale, celle-ci pourrait être un endroit à privilégier pour l'installation éventuelle de nouvelles infrastructures à l'intention des enfants. Et bien sûr, la municipalité est invitée à faire connaître les services offerts aux jeunes et les activités de la manière la plus efficace possible.

Le plan d'action qui suit, tout en respectant les domaines d'intervention retenus dans la politique, se fonde sur ce portrait de notre milieu.